



RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Feuille de route régionale du numérique éducatif en Occitanie

2026 - 2029





En cette année 2026, notre région académique Occitanie s'engage résolument dans une nouvelle étape de sa transformation numérique éducative. Avec la feuille de route du numérique éducatif 2026-2029, nous posons les fondations d'une ambition collective : faire du numérique un levier d'égalité, d'inclusion et d'innovation au service de tous les élèves et de tous les territoires.

Notre région, vaste et contrastée, doit relever des défis majeurs : renforcer les compétences numériques des élèves et des enseignants, réduire les fractures d'usage, et intégrer les enjeux contemporains, qu'il s'agisse de l'intelligence artificielle, de la sécurité numérique ou d'un numérique plus responsable. Pour y répondre, nous avons associé à l'élaboration de cette feuille de route les acteurs et partenaires de nos 13 départements. Cette démarche collaborative vise à instaurer une gouvernance plus territorialisée, à renforcer notre coopération avec les collectivités locales et les partenaires et à évaluer rigoureusement nos actions.

Ainsi, cette ambition s'articule autour de quatre axes :

- une gouvernance partagée à toutes les échelles ;
- le renforcement des compétences numériques pour toutes et tous ;
- une dynamique collective au service des publics les plus éloignés du numérique ;
- l'adaptation de nos pratiques aux défis actuels.

Ces orientations s'inscrivent en cohérence avec la stratégie nationale du numérique pour l'éducation, tout en répondant aux spécificités de notre territoire.

Ensemble, faisons de cette feuille de route un outil vivant et porteur de sens.

Mobilisons-nous pour que chaque élève, chaque enseignant et chaque acteur de l'éducation puisse s'en emparer et en faire un levier de réussite et de progrès.

Je tiens à remercier l'ensemble des contributeurs qui ont permis l'élaboration de ce cadre ambitieux. C'est par notre engagement commun que nous continuerons de construire une école plus juste, plus inclusive et mieux préparée aux défis de demain.



Carole DRUCKER-GODARD

Rectrice de région académique Occitanie
Rectrice de l'académie de Montpellier
Chancelière des universités

DIAGNOSTIC

Afin d'élaborer une feuille de route adaptée aux enjeux du territoire, un diagnostic a été mené pour identifier les forces, les défis et les leviers d'action prioritaires.

Une dynamique régionale porteuse, mais inégale

L'Occitanie bénéficie d'une volonté politique affirmée et d'une mobilisation croissante des acteurs éducatifs autour du numérique. Des projets d'envergure ont déjà été conduits, comme une offre structurée d'Espace Numérique de Travail (ENT) pour le premier degré, portée par la région académique, au bénéfice de milliers d'élèves.

Cependant, ce déploiement reste hétérogène selon les territoires, les établissements et les publics, avec des disparités marquées au niveau de la gouvernance.

Le système de labellisation numérique des écoles et établissements n'est pas encore généralisé. Son utilisation comme outil de pilotage et d'accompagnement reste limitée.

Certaines initiatives, comme les Territoires Numériques Éducatifs (TNE), sont circonscrites à un seul département, limitant leur rayonnement et leur capitalisation à l'échelle régionale. Le maillage régional des acteurs du numérique éducatif doit être consolidé.

Des usages et des compétences à renforcer

Malgré une offre de formation diversifiée ayant permis notamment de former l'ensemble des personnels d'encadrement sur l'IA, le numérique éducatif en Occitanie fait face à trois enjeux majeurs :

- Permettre à l'ensemble des enseignants de développer des usages pédagogiques pertinents en renforçant les compétences professionnelles (pratiques pédagogiques plus diversifiées, inclusives et adaptées aux besoins des élèves).
- Faire de Pix un levier de développement progressif des compétences numériques des élèves en inscrivant l'acquisition et l'évaluation des compétences numériques dans une démarche continue tout au long de la scolarité.
- Préparer les enseignants et les élèves aux transformations rapides du numérique en anticipant les évolutions afin de développer une culture numérique adaptée aux défis émergents tels que l'intelligence artificielle, la cybersécurité ou le numérique raisonné.

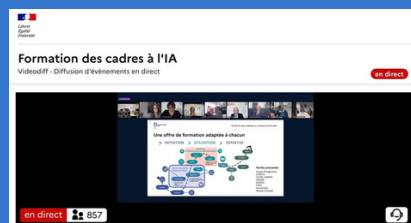
Des opportunités à saisir

Malgré ces défis, l'Occitanie dispose d'atouts pour accélérer sa transition numérique éducative :

- Un écosystème riche avec des collectivités territoriales et des acteurs du numérique éducatif dynamiques ainsi que des associations et des entreprises locales engagées.
- Des expérimentations inspirantes qui peuvent servir de modèles reproductibles à condition d'être évaluées et partagées.
- Une attente forte des usagers avec des élèves, des enseignants et des familles qui sont de plus en plus demandeurs d'outils numériques accessibles, sécurisés et pédagogiquement pertinents.

Formation à l'Intelligence artificielle : une dynamique à poursuivre et à amplifier

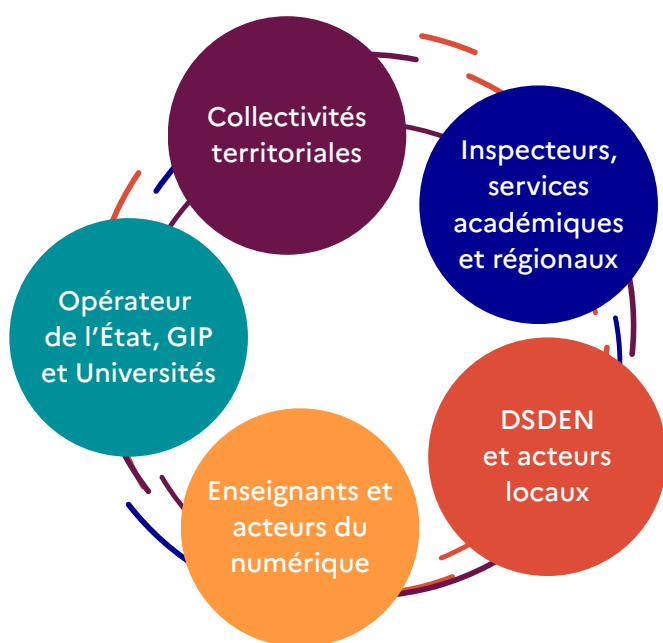
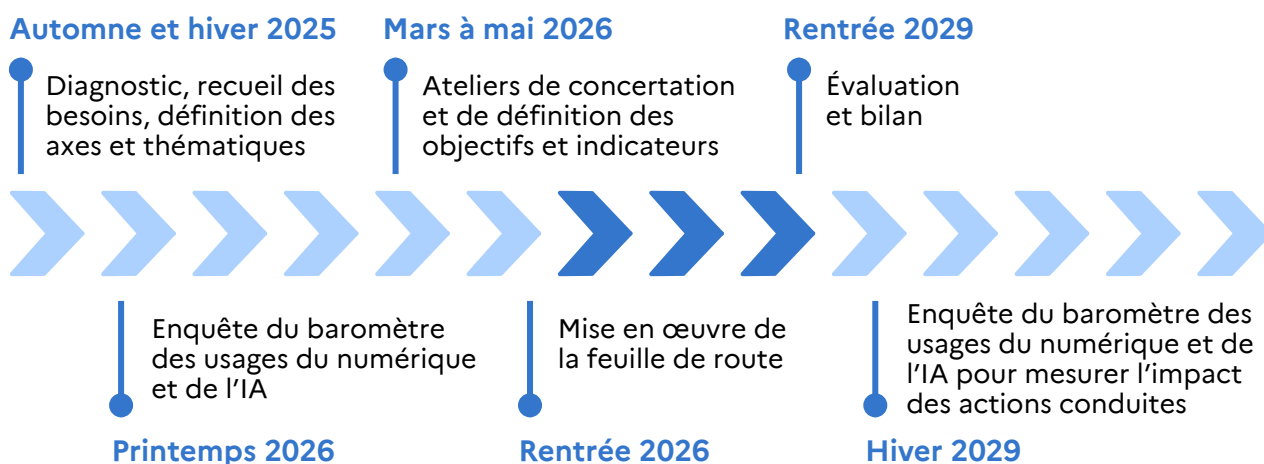
Sous l'impulsion des recteurs, un parcours de formation à l'intelligence artificielle a été proposé aux 1 500 personnels d'encadrement de la région académique Occitanie à l'automne 2025.



LA DÉMARCHE

La feuille de route du numérique éducatif 2026-2029 en Occitanie constitue une déclinaison régionale de la stratégie nationale du numérique pour l'éducation, en tenant compte des spécificités locales et socio-économiques du territoire occitan.

Pour sa conception, une vaste enquête, le « Baromètre des usages du numérique et de l'Intelligence artificielle », a été menée au printemps 2026 auprès des enseignants du 1^{er} et 2nd degré de l'académie de Montpellier et de l'académie de Toulouse, avec 4 263 répondants.



Les objectifs et les indicateurs de cette feuille de route ont été définis collectivement.

Les attentes et les besoins ont été recueillis auprès des enseignants, des personnels et des acteurs du numérique en territoire sur plusieurs mois afin d'ancrer les propositions aux attentes et aux besoins des équipes éducatives.

Huit groupes de travail, réunis sous forme d'ateliers en classe virtuelle, ont associé l'ensemble des acteurs et partenaires du numérique éducatif.

Ces concertations et ces ateliers de travail ont abouti aux objectifs présentés dans ce document.



Il faut vraiment que les chefs d'établissement travaillent en étroite collaboration avec les corps d'inspection pour rappeler que l'intégration du numérique doit s'inscrire dans les programmes disciplinaires. Ce n'est pas parce qu'on utilise le numérique qu'on ne valide pas des éléments du programme : c'est souvent ce qui nous est rapporté par les enseignants dans nos établissements.

Témoignage d'un chef d'établissement recueilli lors d'un temps de concertation.





RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Feuille de route région

Renforcer les compétences numériques

Consolider les compétences numériques professionnelles

Assurer l'acquisition des compétences numériques des élèves nécessaires pour devenir des citoyens éclairés

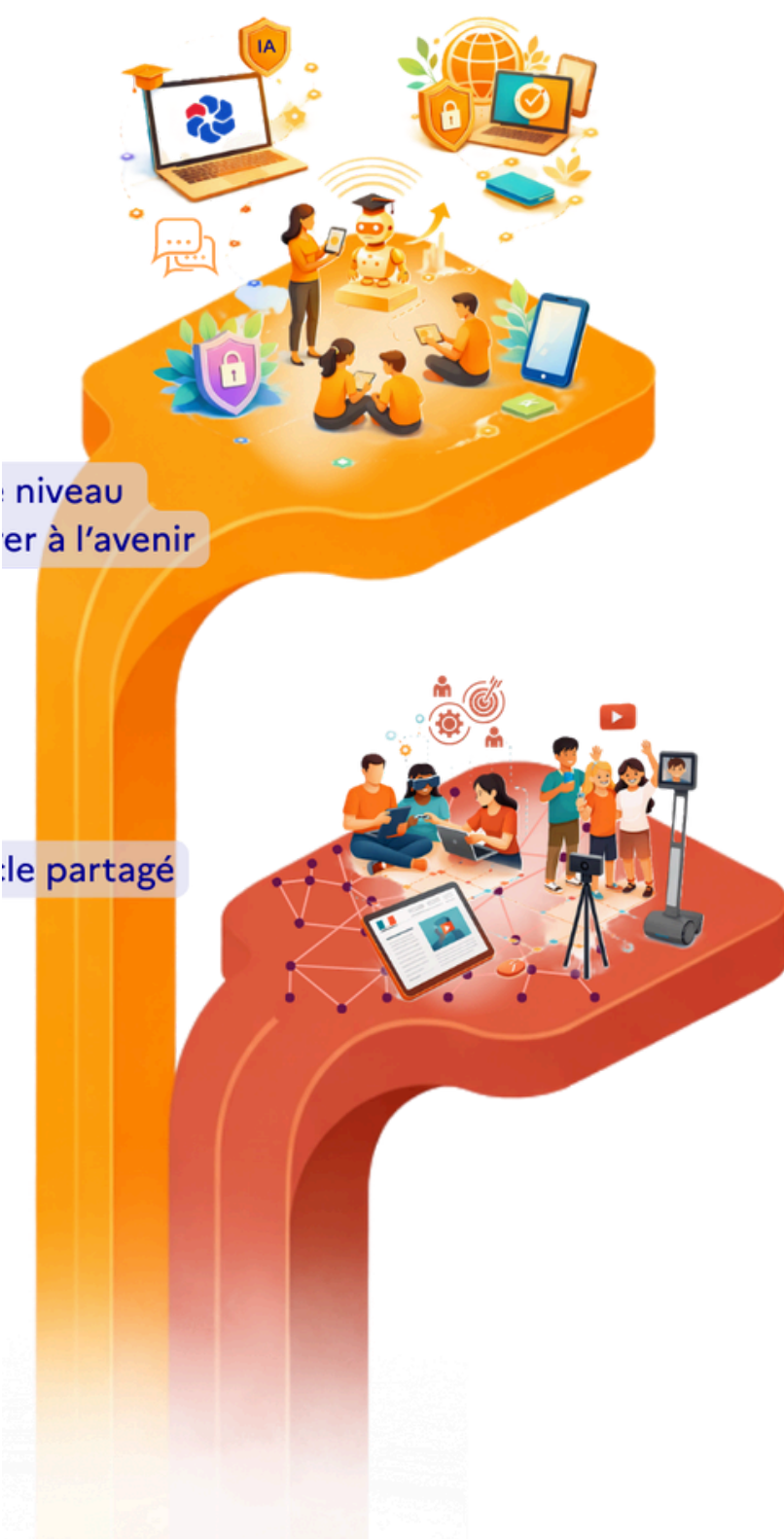
Une gouvernance déclinée à toutes les échelles

Mettre en œuvre une gouvernance territorialisée pour une politique publique partagée

Évaluer les usages et poursuivre le déploiement de la labellisation numérique, au service des politiques publiques et des acteurs



feuille de route du numérique éducatif 2026-2029



Adapter les usages aux enjeux actuels

Acculturer les acteurs éducatifs à l'intelligence artificielle et à son cadre d'usage

Faire de l'IA un levier de transformation des pratiques pédagogiques

Développer des pratiques numériques responsables en termes de sécurité numérique et d'usages raisonnés

Engager une dynamique collective au service de ceux qui en ont le plus besoin

Accompagner les collectifs et les dynamiques locales pour plus d'égalité et vers une pédagogie plus inclusive

Partager des pratiques pédagogiques inspirantes pour essayer auprès des publics les plus éloignés des usages du numérique

Axe 1 : Une gouvernance déclinée à toutes les échelles



Mettre en œuvre une gouvernance territorialisée pour une politique publique partagée

Objectif 1.1 - Généraliser la tenue annuelle d'instances de pilotage telles que les Comités Départementaux du Numérique (CDN) dans les départements.



Évaluer les usages et poursuivre le déploiement de la labellisation numérique, au service des politiques publiques et des acteurs

Objectif 1.2 - Produire et publier un baromètre des usages du numérique éducatif.

Objectif 1.3 - Partager un tableau de bord par établissement scolaire contenant les principaux indicateurs d'usages du numérique.

Objectif 1.4 - Intégrer au tableau de bord un indice de maturité IA des établissements du second degré.

Objectif 1.5 - Valoriser et accompagner la démarche de labellisation numérique auprès des établissements scolaires.

Objectif 1.6 - Fixer des objectifs annuels liés à la labellisation numérique au sein des Comités Départementaux du Numérique (CDN).

Le suivi et le calendrier d'action

Chaque objectif est piloté par une entité porteuse (service, référent, etc.), accompagnée d'un collectif d'acteurs associés. Pour garantir un suivi rigoureux, des indicateurs de performance et des cibles ont été définis, tandis qu'un calendrier structuré en jalons rythme la mise en œuvre de cette feuille de route sur trois ans.



Axe 2 : Renforcer les compétences numériques



Consolider les compétences numériques professionnelles

- 2.1 - Promouvoir le dispositif Pix+Édu auprès des personnels d'enseignement et d'éducation.
- 2.2 - Mettre en œuvre des parcours de formation personnalisés sur les compétences numériques professionnelles pour tous les enseignants entrant dans le métier.
- 2.3 - Former les formateurs et les enseignants aux usages du numérique favorisant des pédagogies actives et inclusives.
- 2.4 - Intégrer le développement des compétences numériques aux formations disciplinaires et transversales.



Assurer l'acquisition des compétences numériques des élèves nécessaires pour devenir des citoyens éclairés

- 2.5 - Assurer le déploiement des parcours et certifications Pix obligatoires (attestation 6ème, parcours Pix IA) et leur intégration dans une stratégie d'établissement.
- 2.6 – Développer les usages de la plateforme Pix Junior dans les écoles.
- 2.7 - Développer les compétences numériques des élèves tout au long de la scolarité et dans toutes les disciplines.
- 2.8 - Exploiter les médias scolaires pour développer les compétences numériques des élèves.
- 2.9 - Développer les compétences des élèves en lien avec les enjeux de citoyenneté numérique et d'éducation aux médias et l'information (EMI) notamment en matière de réseaux sociaux, d'identité numérique et de cyberviolences.

Axe 3 : Engager une dynamique collective au service de ceux qui en ont le plus besoin



Accompagner les collectifs et les dynamiques locales pour plus d'égalité et vers une pédagogie plus inclusive

3.1 - Structurer la collaboration entre les acteurs scolaires et périscolaires autour des enjeux du numérique éducatif.

3.2 - Coordonner les actions d'équipement avec les besoins, les évolutions et les formations aux usages pédagogiques du numérique.

3.3 - Renforcer le maillage des référents EduLAB et l'harmoniser à l'échelle de l'Occitanie.

3.4 - Accompagner les établissements dans la maîtrise des plateformes d'orientation des élèves.

3.5 - Mettre en place des actions visant à promouvoir la féminisation des métiers du numérique.



Partager des pratiques pédagogiques inspirantes pour essaimer auprès des publics les plus éloignés des usages du numérique

3.6 - Valoriser les pratiques pédagogiques du numérique, simples à mettre en œuvre ou innovantes, repérées au sein des établissements.

3.7 - Favoriser l'utilisation d'outils et ressources numériques identiques, et préférentiellement souverains, pour déployer des projets sur les temps scolaires et périscolaires.

3.8 - Déployer un réseau d'élèves ambassadeurs du numérique en établissement, assurant un rôle de médiateur et de conseil auprès de leurs pairs.

Retrouvez la version complète et interactive de cette feuille de route à l'adresse suivante :

<https://edurl.fr/fdr>



Axe 4 : Adapter les pratiques aux enjeux actuels



Acculturer les acteurs éducatifs à l'intelligence artificielle et à son cadre d'usage

- 4.1 - Diffuser des informations et des ressources actualisées sur le sujet de l'IA en éducation.
- 4.2 - Former massivement aux usages de l'intelligence artificielle et à son usage raisonné.
- 4.3 - Créer et mettre en œuvre des formations thématiques, spécifiques ou disciplinaires, complémentaires au parcours socle sur l'Intelligence artificielle.



Faire de l'intelligence artificielle un levier de transformation des pratiques pédagogiques

- 4.4 - Identifier et valoriser les pratiques innovantes d'usage de l'IA en éducation.
- 4.5 - Proposer, suivre et documenter des expérimentations en classe d'outils intégrant de façon pertinente et adaptée de l'IA.



Développer des pratiques numériques responsables en termes de sécurité numérique et d'usages raisonnés

- 4.6 - Former les personnels de direction et les administrateurs des services en ligne à la sécurité numérique pour une diffusion des bonnes pratiques au sein des établissements à l'aide d'un kit de sensibilisation.
- 4.7 - Organiser de façon régulière des campagnes de sensibilisation de type faux-hameçonnage.
- 4.8 - Promouvoir le développement des compétences en sécurité numérique des élèves et des personnels par le biais d'actions fédératrices.
- 4.9 - Développer l'éducation aux médias et à l'information face aux ingérences numériques étrangères.
- 4.10 - Fournir un kit parentalité numérique incluant un annuaire des partenaires locaux et un guide parent ENT à toutes les écoles et tous les établissements scolaires.
- 4.11 - Engager les établissements dans la démarche de labellisation E3D et impliquer les élèves dans des actions concrètes d'usages raisonnés du numérique.
- 4.12 - Promouvoir l'usage d'un numérique libre et écocitoyen dans les établissements scolaires.



Directrice de la publication
Carole DRUCKER-GODARD
Rectrice de la région académique Occitanie
Rectrice de l'académie de Montpellier
Chancelière des universités

Région académique Occitanie
31, rue de l'Université
CS 39004
34064 MONTPELLIER CEDEX 2
Tél : 04 67 91 47 00


**RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*